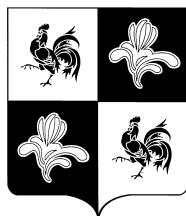


Parlement francophone bruxellois
(Commission communautaire française)



2 juin 2008

SESSION ORDINAIRE 2007-2008

PROJET DE DECRET

**portant assentiment à l'Accord de coopération entre la Communauté française,
la Région wallonne et la Commission communautaire française
de la Région de Bruxelles-Capitale créant une entité commune
pour les Relations internationales de Wallonie-Bruxelles**

RAPPORT ORAL

fait au nom de la commission du Budget, de l'Administration,
des Relations internationales et des Compétences résiduelles

par Mmes Caroline PERSOONS
et Julie FISZMAN

En application de l'article 31.1 du Règlement, la commission a décidé qu'il serait fait rapport oral en séance plénière [voir **CR n° 9** (2007-2008)].